



Appel de l'intersyndicale du second degré

L'intersyndicale s'est réunie, le mardi 3 novembre, pour envisager les suites de la lutte pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège.

Les personnels ont réaffirmé leur refus de cette réforme dès la rentrée, ils ont fait grève le 17 septembre et ont participé massivement à la manifestation nationale du 10 octobre. Pourtant la ministre refuse toujours de recevoir l'intersyndicale qui représente 80 % des personnels.

La ministre crée, par ce refus de tout dialogue, une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels.

- L'intersyndicale appelle, dans l'immédiat, tous les collègues à s'opposer localement aux formations qui ne sont que des formatages à la réforme et à décider collectivement de la forme de cette opposition (refus d'y participer, grève, participation collective à la formation en y exprimant notre refus de la réforme...). Elle rappelle que des préavis de grève journaliers sont déposés.
- L'intersyndicale appelle les personnels à participer à une semaine d'action à partir du 23 novembre en multipliant les expressions communes, les réunions publiques, les distributions publiques de tracts...
- L'intersyndicale appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, heures d'information syndicale pour débattre des suites de l'action, en particulier de la possibilité de construction d'une grève majoritaire permettant de créer le rapport de force pour gagner.

Dans la perspective de monter d'un cran dans la mobilisation, elle invite les assemblées générales à lui faire remonter leurs prises de position.

L'intersyndicale reste déterminée à poursuivre la lutte contre cette réforme inacceptable et demande l'ouverture de discussions sur d'autres bases.